



Mandat vente véhicule

Par elethe

Bonjour,

Mon conjoint est en ce moment incarcéré. Il m'a désignée comme mandataire afin d'effectuer toutes les démarches concernant la vente de son véhicule, ce qui engendre beaucoup de frais. (Fourrière/contrôle technique/réparations.. etc)
Il souhaiterait que je perçoive l'argent de la vente du véhicule. Est ce légal? Si oui il y a t-il des documents à fournir impérativement a l'acquéreur?

En vous remerciant